

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

314 000 EUROS D'AIDE DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS POUR L'ACHAT DE MASQUES DESTINÉS À LA POPULATION

Laon, le 10 juillet 2020

Dans le pilotage de la gestion de la crise du coronavirus, l'État a veillé à agir en partenariat avec les collectivités territoriales pour œuvrer à la protection des populations.

Il a notamment souhaité les soutenir dans l'achat de masques destinés aux populations.

Conformément à l'engagement du Gouvernement, il a ainsi contribué à cet effort en prenant en charge 50 % du coût des masques commandés entre le 13 avril et le 1^{er} juin 2020.

Au 7 juillet 2020, **93 collectivités** du département de l'Aisne ont pu bénéficier de ce concours exceptionnel de l'État pour l'achat de **486 261** masques destinés à la population.

Le montant total des dotations s'élève à 313 755 €.

Les 10 premières collectivités bénéficiaires sont :

- commune de Soissons : 60 000 €
- communauté de commune Picardie des Châteaux : 27 655 €
- commune de Château-Thierry : 27 600 €
- communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère : 22 220 €
- commune de Chauny : 16 700 €
- centre communal d'action sociale de Soissons : 15 651 €
- commune de Villers-Cotterêts : 14 100 €
- commune de Tergnier : 11 692 €
- commune de Blérancourt : 11 049 €